

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

25 mars 2025 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2025
 - 3.2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2025
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Liste des dépenses du mois de février 2025
 - 4.2 Liste des événements autorisés par délégation de pouvoir
 - 4.3 Liste des virements budgétaires
 - 4.4 Rapport sur le dépôt des requêtes pour le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21131Hb et 21132Ha*, R.C.A.2V.Q. 389 (1853, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 7805, rue Léo-Lessard, lot 4 874 960, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-115
 - 7.1.2 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 4055, rue Foucault, lot 1 529 500, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2025-116
 - 7.1.3 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 403 (2205, boulevard Wilfrid-Hamel, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-085
 - 7.1.4 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21738Cb*, R.C.A.2V.Q. 404 (5055, boulevard des Gradins, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-097
 - 7.1.5 Renouvellement du mandat d'un membre pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement des Rivières pour la période du 25 mars 2025 au 24 mars 2027 - GT2025-099
 - 7.1.6 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22041Mb*, R.C.A.2V.Q. 401 (6833, boulevard de l'Ormière, quartier de Duberger-Les Saules,

7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

7.2.1 Versement de subventions à trois organismes dans le cadre du Programme Estival-Ado 2025 pour un total de 69 980 \$ - LS2025-035

7.2.2 Autorisation de la conclusion de quatre ententes entre la Ville de Québec, Arrondissement des Rivières et quatre organismes de loisir afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été 2025 - LS2025-037

7.3 Circulation et stationnement

7.3.1 Ordonnance numéro O-522 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Jean - District électoral de Vanier - Duberger - TM2025-024

7.3.2 Ordonnance numéro O-521 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue des Balsamines - District électoral de Vanier-Duberger - TM2025-016

7.3.3 Ordonnance numéro O-532 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à la rue de Morelia - District électoral de Neufchâtel - Lebourgneuf - TM2025-067

7.3.4 Ordonnance numéro O-531 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à la rue Le Mesnil - District électoral de Neufchâtel - Lebourgneuf - TM2025-065

7.4 Autre

7.4.1 Participation des membres du conseil de l'Arrondissement des Rivières aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) du 14 au 16 mai 2025 - A2DA2025-002

7.4.2 Motion de condoléances - À la mémoire de madame Christine Tremblay

7.4.3 Motion de félicitations à madame Sophie Lemelin - directrice générale et artistique de la Chapelle de Vanier

7.4.4 Motion de félicitations à l'organisme Ressources Parents Vanier et à Madame Annie Pressé à l'occasion de leur 30e anniversaire

7.4.5 Motion de félicitations à la Maison des jeunes La Clique à l'occasion de leur 35e anniversaire

7.4.6 Motion de condoléances pour Antonin Vekeman

8. Matières nécessitant une consultation publique

8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1045, avenue Galilée, lot 6 645 739, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1045, avenue Galilée, lot 6 645 739, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-112

8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 4055, rue Foucault, lot 1 529 500, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 4055, rue Foucault, lot 1 529 500, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2025-111

8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 8090, rue Boyer, lot projeté 6 666 202, quartier

de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 8090, rue Boyer, lot projeté 6 666 202, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-114

8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située aux au 999, rue Marais, lot 1 944 368, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger

8.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 999, rue Marais, lot 1 944 368, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-113

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

10.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21117Ha*, R.C.A.2V.Q. 402 (10905, rue Charmont, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-128

10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21117Ha*, R.C.A.2V.Q. 402 (10905, rue Charmont, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-128

11. Adoption des règlements

11.1 Adoption du *Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la délégation de pouvoirs relativement au nom du ministère des Affaires municipales* R.C.A.2V.Q. 398 - AP2025-023

11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la circulation et le stationnement relativement à la catégorie de permis de stationnement pour les étudiants*, R.C.A.2V.Q. 380 - TM2025-042

11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22108Cb, 22411Cc et 22434Cc*, R.C.A.2V.Q. 385 (Révision de l'hébergement touristique commercial, quartier de Duberger-Les Saules, districts électoraux de Vanier-Duberger et des Saules-Les Méandres) - GT2024-480

11.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le stationnement dans un garage, un parc de stationnement et sur un terrain géré par la Ville relativement à certains stationnements*, R.C.A.2V.Q.336. - TM2025-048

11.5 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21131Hb et 21132Ha*, R.C.A.2V.Q. 389 (1853, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-063

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 29 avril 2025, à 17 h 30